**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 42 (1904)

**Heft:** 52

**Artikel:** Le décalogue du locataire

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-201774

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

envoyé, à titre de réclame, une compagnie d'assurances sur la vie. Chaque feuillet contient, outre les renseignements relatifs au calendrier, une notice en faveur de l'assurance; tantôt sous forme de proposition, tantôt sous forme de citation d'économistes ou d'écrivains célèbres. On y voit nombre d'auteurs qui ne se sont sans doute jamais douté qu'ils avaient écrit en faveur de l'assurance, et qui, très probablement, n'étaient même pas assurés.

» Ainsi, ce matin, en arrachant le feuillet, je vois, sur le nouveau, devinez quoi?... Un fragment du Polyeucte de Corneille. Tenez, plutôt:

POLYEUCTE

Nous le pourrons demain aussi bien qu'aujourd'hui. NÉARQUE

Avez-vous cependant une pleine assurance D'avoir assez de vie et de persévérance? Et Dieu, qui tient votre âme et vos jours dans sa

[main, Promet-il à vos vœux de le pouvoir demain?

» Le grand Corneille, courtier d'assurance!

L'eussiez-vous cru? » Agréez, Messieurs, etc. »

R.

### Grande soirée dramatique...

(CROQUIS DE SAISON)

- Ugène!
- Hein ?...
- C'est dans six semaines la « dramatique » du Chœur d'hommes!
- Y a vieux temps que je ça sais.
- Tu y vas?
- Aloo!

La grande salle de l'Hôtel de-Ville devait tressaillir d'aise. Tout Villars les Pommes s'y pressait:

Le mélange était complet : des hommes, des femmes,... pardon! des messieurs, des dames, des demoiselles, des gamins; des gros, des maigres; des grands, des petits; en un mot, toute l'échelle sociale.

Les places « d'avant-scène » — les premières étaient occupées par l'élite de la contrée, à cinq cents mètres à la ronde. On y voyait madame la syndique ; à còté d'elle, madame Predolliet, flanquée de son mari et de ses trois filles. Plus loin, les demoiselles Cochard, et bien d'autres encore, dont les toilettes pimentées auraient plongé dans l'extase l'impressionniste le plus convaincu.

Les rangs suivants — le « parterre » — étaient moins intéressants, quoique plus serrés. Presque tous les occupants étaient des hommes, plus ou moins graves: la critique influente des

grandes occasions. Tout au fond, enfin, debouts sur des bancs et des chaises, les moins exigeants, ceux qui n'avaient pas voulu s'encombrer d'un billet, s'étageaient dans une fraternité étouffante les « sixièmes galeries ». Et parmi ces derniers, notre Ugène, qui avait réussi à dénicher une toute petite place.

A demi caché dans l'embrasure d'une fenêtre — oh! il n'était pas gros, Ugène, — les yeux rivés sur la petite scène aux décors primitifs et branlants, il suivait de tout son être les héros du drame, dans leurs beaux habits dorés. Il aurait voulu les suivre jusque là bas, dans les coulisses, où ils allaient d'un pas si décidé et bruvant!

Quand le noble chevalier - après quelque tirade indigeste — s'en allait, brandissant son épée bien brillante, oh! qu'il aurait voulu l'accompagner, lui aider à punir les coupables, les bandits. Et sa petite main serrait plus fort l'épée imaginaire dont lui, Ugène, les aurait transperces, s'ils avaient été là!

Au fond, il ne savait pas bien qui il aurait

puni de cette façon; mais qu'importe! Si, pourtant, ce devait ètre ce grand, là-bas vers le fond, qui ne disait rien et qui était bien laid. Et sous l'impression d'une idée fixe, Ugène se mit à le hair follement. Instinctivement, il comparait ce personnage sombre à cet autre dont on lui avait parlé le matin même à l'école du dimanche.

Maintenant, ça devenait du délire; la punition, le dénouement désiré était proche. Ses jambes tremblaient fiévreusement. Il ne voyait pas, devant lui, une grosse dame que le sommeil gagnait peu à peu. Il n'entendait pas non plus les plaisanteries à mi-voix qui agitaient d'un rire rustique ses compagnons des sixièmes galeries. Mais il était en ce moment plus heureux que « tout le peuple » que l'on entendait - là-bas, dans le lointain des coulisses clamant joyeusement la mort du traître...

Ugène ne dormit pas de la nuit. Et le lendemain, il eut, plus que jamais, un dégoût immense de l'école, où il allait continuer à égrener le chapelet des leçons jamais sues...

- Ugène!
- Hein ?...
- Te rappelles-tu la «dramatique» du Chœur d'hommes, y a deux ans?
  - Oh! oui!
- ...Mais, tout de même, pourquoi avaientils tué le régent, tu sais, celui qui avait un habit tout rouge?
  - -- ...Ma foi ?... ma foi ?... C'était rude beau !

#### Le décalogue du locataire.

Pour avoir la paix entre les habitants d'une même maison, il suffit, selon un journal d'Allemagne, d'observer les dix commandements que voici:

- 1. Tu te montreras toujours aimable et indulgent.
- 2. Tu salueras gentiment les autres locataires, mais tu éviteras de te lier avec eux.
- 3. Tu refuseras d'entendre les cancans que débitent sur leurs maîtres les domestiques de tes voisins.
- 4. Tu n'occuperas pas la même blanchisseuse, la même couturière, la même femme de ménage, etc., qu'un autre locataire.
- 5. Tu n'engageras pas une domestique ayant déjà servi dans une famille habitant la maison où tu loges.
- 6. Tu n'emprunteras aucune chose. Si la nécessité t'y oblige, tu la rendras aussitôt que tu le pourras.
- 7. Si tu renverses la caisse à ordures ou une autre chose sur l'escalier, tu en nettoieras les marches immédiatement.
- 8. Tu auras égard à ceux qui logent au-dessus, au-dessous ou sur le même palier que toi, et tu éviteras de faire du bruit inutilement.
- 9. Si tes voisins se querellent, ferme aussitôt ta fenêtre et éloigne-toi, de façon à ne rien saisir de leur dispute.
- 10. Ne te figure jamais que tes enfants sont plus sages que ceux des autres locataires.

#### Que de saints!

On sait que la liste des saints du calendrier de l'*Almanach du Conteur* \* pour 1905 est la même que celle du calendrier héraldique vaudois. Nous devons à l'obligeance de M. Fréd.-Th. Dubois cette

intéressante reproduction.

Semblable travail a été fait par M. le professeur Eugène Ritter, pour l'Almanach de Genève.

Voici, à ce propos, quelques renseignements ex-traits de la notice de M. Ritter, qui sert d'introduc-tion à la liste des saints de ce dernier Almanach.

Un jésuite belge, Jean Bolland, fut appelé en 1629 à composer une grande collection de vies de saints. D'autres jésuites belges s'associèrent à lui et conti-

\* En vente au bureau du Conteur, dans les librairies et kiosques de journaux,  $50\ centimes$ .

nuèrent son œuvre. De là, leur nom de Bollandistes.

Leur œuvre n'est pas encore terminée; elle compte

déjà plus de soixante volumes in-folio. De 1643 à 1675, ont été publiés onze volumes donnant la vie des saints qui ont leur fête dans les mois de janvier, février, mars et avril. Les Bollandistes mettaient, à cette époque, une année environ à ré-

diger la vie des saints de trois jours. De 1680 à 1794, ont paru quarante-deux volumes, allant jusqu'au milieu d'octobre. Deux ans étaient nécessaires, en moyenne, pour établir la vie des saints de trois jours.

L'œuvre fut interrompue en 1796. Reprise plus tard, on put, de 1845 à 1902, publier encore onze volumes. « Mais, dit M. Ritter, les nouveaux Bollandistes ont mis plus de deux ans à rédiger la vie des saints d'un seul jour, et leur œuvre semble ne devoir trouver son terme que longtemps après l'an 2000. »

Le nombre de saints dont les Bollandistes ont donné la vie dépasse de beaucoup douze mille. A chaque jour de l'année correspond une longue liste

Dans la liste de l'Almanach du Conteur, les saints du Nouveau-Testament occupent la première place, ainsi que les principaux saints de l'église chrétienne primitive; puis viennent les saints originaires de notre pays et ceux qui ont joué un rôle, soit sur terre vaudoise, soit en Suisse; enfin les saints de la maison de Savoie et ceux auxquels nos églises étaient dédiées ou qui étaient autrefois spécialement vénérés par nos ancêtres.

Nous avons parlé du Calendrier héraldique vaudois. Ce gentil calendrier — publié par M. Fréd. Dubois avec le concours de plusieurs héral-distes et édité par la librairie Payot et Cie — gagne de plus en plus la faveur du public. Pour 1905, il ne contient que des nouveautés: armoiries superbe-ment illuminées des évêques Guillaume et Othon de Champvent; des sires de Glane, de la ville de Grandson, d'Ollon, des trois évêchés dont dépendait le Pays de Vaud; des communes d'Onnens et de Montagny; du Chenit, enfin, et de la Tour-de-Peilz. La couverture est ornée des armes du bailliage de Vaud, et d'un magnifique porte-étendard des milices helvétiques.

On lira avec plaisir un des plus charmants rondeaux d'Othon de Grandson, ainsi que les notes historiques, aussi claires que brèves.

### Onna poûra serveinta.

Lâi a duve sorte de dzeins que tsertsant de l'ovrâdzo. Lâi a po quemeinci lè roudeu po la pllie granta eimpartia que prèyant lo bon Dieu de n'ein min trovà, po cein que sant on bocon quemet lè baromètre, que ne pouant pas sè cllinna. Stausse l'amant bin lo pan copa, la tsè couâite, lo vin que n'è pas fifà et .. l'ovradzo que l'è fé. Prâo su que peinsant que lâi a rein qu'ausse atant de pacheince que l'ovradzo : l'atteind adî.

Lâi a assebin dài dzeins que voudrant bin pouai travaillì, ma que l'ant biau coudhî sè mettre ein mandze et sè dèvetî, ne trâovant min de besogne por leu. Dâi iadzo l'è bin lau dan, câ i'ein a que sant tant dadou que senaillant: quemet la felhie à Potu. Sta fèmalla, la faillai via de tsi leu po cein que lo père Potu l'avâi 'na dozanna d'einfants: dâi grands, dâi petits, dâi rodzo, dâi nâi, dâi frezi, dâi z'autro et dâi moquão pas pou. La mère Potu avâi prâo à fére avoué sa marmaille et quand la Luise, la pe vilhie, l'eut prâ sè dize-sat'ans, faillu vère po allà à maître pè la vela iò porrâi gagni quauque batse et dètserdzi on bocon sè pére et mére.

L'ètâi pardieu 'na balla fèmalla, dâi galèze djoute rodze et groche que dài tiudron, on petit nâz que fazâi on bocon lo dzènâo âo mâitet, carraîe d'épaule, forta qu'on drudzon, et sèive âi caïons assebin qu'on valet.

Ti lè dzo vouâitive lè papâ po vère se lâi avâi pas 'na pllièce, ma, ma fai, ne trovave rein que lâi pllézâi.

Onna veillâ que lo vesin ètài vegniâ pè l'ottô,